

le JDA

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

JAN. FÉVRIER 2026 — N°65

PONT DE L'ATTARGETTE: D'HIER À AUJOURD'HUI

↓ DANS CE NUMÉRO

VILLE LABELLISÉE p.8

La ville se voit récompensée pour ses multiples actions en faveur de la sécurité routière.

GRANDS PROJETS p.10-13

Du passé au présent... Faites un saut dans les archives et découvrez l'histoire du pont de l'Attargette.



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

2025 en images...

1



3



4



5



6





- ARTISTIQUE.** En septembre s'est tenue « La Frétilante ». Un moment tourné autour de l'art et du partage, mis en œuvre par le Vivat, l'EPSM, et le Service culturel de la Ville.
- SOLIDARITÉ.** Cette année, vous étiez 1600 à participer à la Color run à l'occasion d'Octobre rose, qui permet de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.
- DEVOIR DE MÉMOIRE.** Vive émotion le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie pour honorer la mémoire de nos soldats devant le monument aux Morts fraîchement réhabilité.
- EN TRANSITION.** Depuis la finalisation de la première phase des travaux, le Boulevard Faidherbe fait la part belle à tous les citadins en faisant place à une voie embellie et sécurisée.

- TRADITION.** En septembre, une pluie de Nielles tombait du haut du Beffroi pour clôturer notre week-end festif.
- SANTÉ !** Belle collaboration entre les ateliers Malécots et la Ville qui donne vie à « la Beff », une bière locale à déguster avec modération.
- 25 180.** Merci d'être de plus en plus nombreux.ses à découvrir notre marché de Noël, avec ses 52 chalets de commerçants et créateurs et ses animations de rue !
- SUR LE DANCE FLOOR.** À l'occasion de la nuit des bibliothèques, l'auditorium de la Médiathèque s'est transformé en discothèque en mode fiesta pour les petits.
- SPORTIVEMENT.** En juin, la salle de basket éponyme était inaugurée par Paoline Ekambi qui a largement salué l'engagement de nos sportives et sportifs méritant.es à l'occasion de la fête du sport.

VŒUX 2026: « Ces moments simples, sincères, où l'on se parle vrai... »

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 10 janvier dernier au Vivat, Monsieur le Maire a partagé sa vision d'une ville résiliente face aux incertitudes nationales. Entre rigueur budgétaire, proximité humaine et grandes métamorphoses urbaines, il revient sur les réalisations marquantes de 2025 et réaffirme son attachement aux valeurs républicaines pour l'année qui s'ouvre.



↳ Monsieur le Maire, vous avez placé vos vœux sous le signe de la « santé » et de la « solidité ». Quel sens donnez-vous à ces mots pour Armentières en ce début d'année 2026 ?

« Souhaiter la santé, ici, à Armentières, cela signifie avoir la force de résister quand tout se fragilise et la capacité à tenir dans la durée. Nous entrons dans un monde en profonde transformation, marqué par des tensions internationales qui nous rappellent la valeur inestimable de la paix. Un monde exigeant, qui nous oblige à plus de lucidité, de solidité et de courage. Dans ce contexte, ma priorité est de maintenir une force collective. Ma méthode reste inchangée : la simplicité, la vérité des engagements et une proximité constante avec les habitants. Ce que je retiens de 2025, ce sont les rencontres, les échanges sur le terrain, les discussions au coin d'une rue, dans les différents quartiers de la ville, lors d'un événement sportif ou associatif. Ces moments simples, sincères, où l'on se parle vrai... »

↳ L'année 2025 a été marquée par un contexte économique complexe. Comment la Ville a-t-elle maintenu ses engagements ?

« Malgré l'incertitude budgétaire de l'État, nous avons tenu la barre. Le budget 2025 voté à hauteur de 56 millions d'euros a été maîtrisé sans aucune augmentation de la part communale des impôts, ni des tarifs municipaux. C'est un choix assumé pour protéger le pouvoir d'achat des familles. Pour autant, responsabilité ne rime pas avec immobilisme et, pour cela, nous avons maintenu 1,4 million d'euros de subventions aux associations, car elles sont les piliers de notre cohésion sociale, de véritables amortisseurs de crise. »

↳ Les aménagements urbains ont été conséquents l'an dernier. Quelles en sont les grandes réussites ?

« Tous les aménagements urbains, n'ont qu'un but : servir l'humain ! 2025 a été une année de concrétisation majeure. La mise en service du nouveau Pont de l'Attargette et la requalification du boulevard Faidherbe ont transformé le visage de notre ville. Avec la MEL, nous avons créé des espaces plus verts, une Ville plus respirable et tournée vers les usages de demain. La transformation de la rue du Général Leclerc, avec près d'un million d'euros investis, suit cette même logique de circulations apaisées. Sans oublier nos écoles, comme Gambetta et Anatole France, qui ont bénéficié de rénovations profondes avec une sécurisation des abords. Idem pour la rénovation et l'agrandissement du multi-accueil Les Canailloux lancés en 2025, dont les plus petits profiteront prochainement. »

↳ Vous avez également réaffirmé votre fermeté sur la question de la sécurité...

« J'en ai fait une de mes priorités. Il n'y a pas de « vivre-ensemble » sans sécurité. C'est une exigence républicaine. En 2025, nous avons renforcé notre dispositif de vidéo-protection, qui compte désormais plus de 70 caméras, et intensifié la lutte contre les incivilités, les comportements routiers délictueux et les dépôts sauvages. J'assume pleinement ma fermeté, notamment sur les horaires des commerces de nuit. La sécurité est, avant tout, une condition du vivre-ensemble et de fonctionnement paisible de l'activité économique. »

↳ Un dernier mot pour les Armentiérois(es) en ce début d'année ?

« Je veux m'adresser à notre jeunesse : nous croyons en vous et c'est précisément parce que vous êtes notre plus belle richesse qu'il faut continuer à investir dans l'éducation, le sport, la culture, la citoyenneté, l'émancipation. Parce que préparer l'avenir, c'est en créer concrètement les conditions.

Mais mes vœux s'adressent avec la même force à l'ensemble de notre communauté avec un regard particulièrement bienveillant en direction de nos seniors. Je pense aussi à nos soignants, aux agents publics et aux bénévoles associatifs qui sont ensemble les piliers silencieux de notre cohésion. Je pense également à nos commerçants et entrepreneurs qui innoveront et font battre le cœur économique de la Cité. Armentières tient parce que ses forces vives tiennent ensemble.

L'année 2026 sera exigeante pour tous et comme partout... Mais j'en suis convaincu : Armentières a les ressources humaines, morales et collectives pour continuer à avancer. Alors, vivons 2026, fidèles aux valeurs de la République et conscients de la force du collectif. Faisons rayonner Armentières avec confiance, avec énergie, avec passion mais aussi avec fierté ! »



VIE ASSOCIATIVE

Les cartes en main, la convivialité en héritage



Depuis plus de soixante-dix ans, le club de bridge d'Armentières cultive un esprit chaleureux où se mêlent jeu, rencontres et entraide. Une association ouverte à tous et au sein de laquelle chacun(e) peut venir s'essayer, apprendre et surtout partager.

Présidente depuis huit ans et membre depuis trente-cinq ans, Christiane Clinckemaillie veille avec passion sur le club de bridge d'Armentières. Chaque jeudi après-midi, au foyer Brossolette, neuf à dix tables accueillent des joueurs fidèles, certains depuis plusieurs décennies. Ici, on discute, on rit, on progresse... Beaucoup assurent que l'activité leur apporte rythme et équilibre : « si je n'avais pas ça, je ne sais pas ce que je ferai », confie Christiane.

Un jeu stimulant...

Les membres du club partagent aussi leur passion avec les plus jeunes en animant des initiations au collège Saint-Charles, un moyen idéal pour développer réflexion, calcul mental et concentration. Et pour les adultes qui souhaitent se lancer, des cours pour débutants sont proposés le jeudi matin ou le jeudi soir !

...et ouvert aux nouveaux

Toujours prêt à accueillir de nouveaux joueurs, le club invite quiconque souhaitant tester le bridge à pousser la porte : « il y a toujours de la place, n'hésitez pas. Ça peut paraître compliqué, mais c'est très intéressant » conclut la présidente du club. •

En pratique

- Adhésion annuelle à 20 €
- Droit de table de 3 € chaque jeudi
- Licence fédérale à 50 € (gratuite la première année)
- Inscriptions auprès de devogel.christiane@gmail.com ou par téléphone au +32 477 570 563

ÉVÉNEMENT

Un siècle de vie pour Éliane !

Éliane Vanacker a soufflé ses 100 bougies en cette fin d'année 2025 avec l'énergie et la chaleur qui la caractérisent. Ouvrière pendant des années à l'usine de confection Hacot, puis fonctionnaire en restauration municipale, elle n'a rien oublié : la dureté des journées à l'usine, mais aussi la camaraderie et la bonne humeur qui régnait dans les cuisines de la Ville.

Aujourd'hui, Éliane savoure chaque instant entourée de sa famille, sa fille, son beau-fils, ses deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. À l'Ehpad Françoise de Luxembourg, elle a trouvé une précieuse complice : Louison, 92 ans, devenue une véritable amie : « elle s'occupe toujours de moi. Elle insiste pour que je mange des gâteaux, elle vient souvent me voir pour parler », confie-t-elle, sourire aux lèvres. Un moment sucré, à l'image de son tempérament : doux et infiniment attachant.

Nous vous souhaitons une nouvelle fois un joyeux anniversaire Éliane ! •



Noël en lumières !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le centre-ville s'est paré d'illuminations entièrement équipées de LED, une manière d'embellir l'espace urbain tout en maîtrisant la consommation énergétique.

Une pluie d'étoiles sur notre Beffroi, des arbres scintillants en centre-ville, les arches des ponts illuminées ou l'installation de motifs sur les candélabres de la place Chanzy... La magie de Noël a illuminé Armentières comme jamais ! « L'embellissement de la Ville par ces lumières festives a vocation à perdurer dans le temps. Il s'agit là d'éléments durables et économies qui permettent de valoriser l'espace public tout en maîtrisant la consommation énergétique », souligne Hugues Queste, adjoint au Maire délégué aux travaux.

Pour valoriser les monuments emblématiques, la Ville innove également avec l'installation de « gobos », des projecteurs capables de diffuser des motifs lumineux sur la façade de l'Hôtel de Ville, sur le monument aux morts et sur les trottoirs du centre-ville. Entièrement modulables, ils accompagneront les grands temps forts organisés par les services municipaux tout au long de l'année.

Un chantier LED qui se poursuit

En parallèle des illuminations festives, la Ville poursuit la transformation de son parc d'éclairage public dans le cadre de son plan 100 % LED engagé depuis trois ans. Ce vaste chantier, essentiel pour moderniser l'espace urbain et réduire durablement la consommation d'énergie, arrive dans sa dernière phase : il reste aujourd'hui un peu plus de 550 points lumineux à remplacer.

En 2026, l'entreprise Satelec mènera un travail d'envergure avec la remise en état et la mise en conformité des armoires de commande de l'éclairage public, une étape indispensable pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité du réseau.

Avec ces investissements, Armentières éclaire son patrimoine d'une lumière durable, créative et tournée vers l'avenir ! •



JEUNESSE

Les jeunes élu(e)s découvrent l'Assemblée nationale

Pour inaugurer cette nouvelle année de leur mandat, les élu(e)s du Conseil municipal des jeunes ont partagé le lundi 3 novembre dernier, une journée mémorable à Paris ! Après un déjeuner convivial au pied de la Tour Eiffel, ils ont rejoint l'Assemblée nationale où Thibault Delamare, assistant parlementaire du Député du Nord, Roger Vicot, les attendait pour une visite guidée.

Les participants ont pu plonger dans l'histoire du Palais Bourbon, comprendre le fonctionnement de l'institution et saisir le rôle des différents acteurs qui y œuvrent au quotidien. L'hémicycle ou encore la bibliothèque des Députés leur ont été dévoilés, suscitant à la fois curiosité et admiration.

La journée s'est achevée par une promenade sur les Champs-Élysées, place de la Concorde et jusqu'à l'Arc de Triomphe, offrant aux jeunes élu(e)s un dernier moment de découverte au cœur de la capitale. Une expérience riche, formatrice et inspirante ! •

EN BREF

▷ INITIATIONS SPORTIVES

Dans le but de financer un voyage scolaire, le lycée Paul Hazard organise « Haz'up », un événement sportif ouvert à toutes et tous dès 7 ans. Le samedi 7 février prochain, venez vous initier à de nombreuses pratiques sportives (escalade, trapèze, cirque...) au gymnase Paul Hazard de 13h à 20h.

- 56 rue Jules Lebleu - Entrée : 5€

▷ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le comité de quartier du rond-point Saint-Roch tiendra son assemblée générale le mardi 17 février à 19h.

Salle Alain Lebleu, 16 rue des Capucins, (angle place Victor Hugo)

▷ TIR À L'ARC

Les inscriptions au tir à l'arc sur perche verticale sont ouvertes pour l'année 2026-2027. Les entraînements ont lieu les mardis de 18h30 à 20h pour les jeunes (21€/an) et les jeudis de 18h30 à 21h pour les adultes (35€/an). Les nouveaux inscrits bénéficient du prêt de matériel nécessaire à la discipline.

- Inscriptions et renseignements auprès de Florian Alleman au 06 10 32 80 90 ou fioalleman@hotmail.fr

▷ INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans un établissement scolaire de la Ville pour la rentrée scolaire 2026-2027 ? Les inscriptions auront lieu du mardi 27 janvier 2026 au jeudi 7 mai 2026.

- Retrouvez toutes les démarches sur armen-tieres.fr

▷ DON DU SANG

L'association des donneurs de sang d'Armentières organise une collecte le vendredi 20 février, de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h à l'EPSM. On compte sur vous !

 Prenez rendez-vous en ligne : www.dondesang.efs.sante.fr



Armentières, Ville prudente !

Déjà engagée dans plusieurs démarches de qualité reconnues par différents labels, la Ville vient d'ajouter une nouvelle distinction à son palmarès : celle de "Ville prudente", reçue le 18 novembre lors du congrès des Maires à Paris.

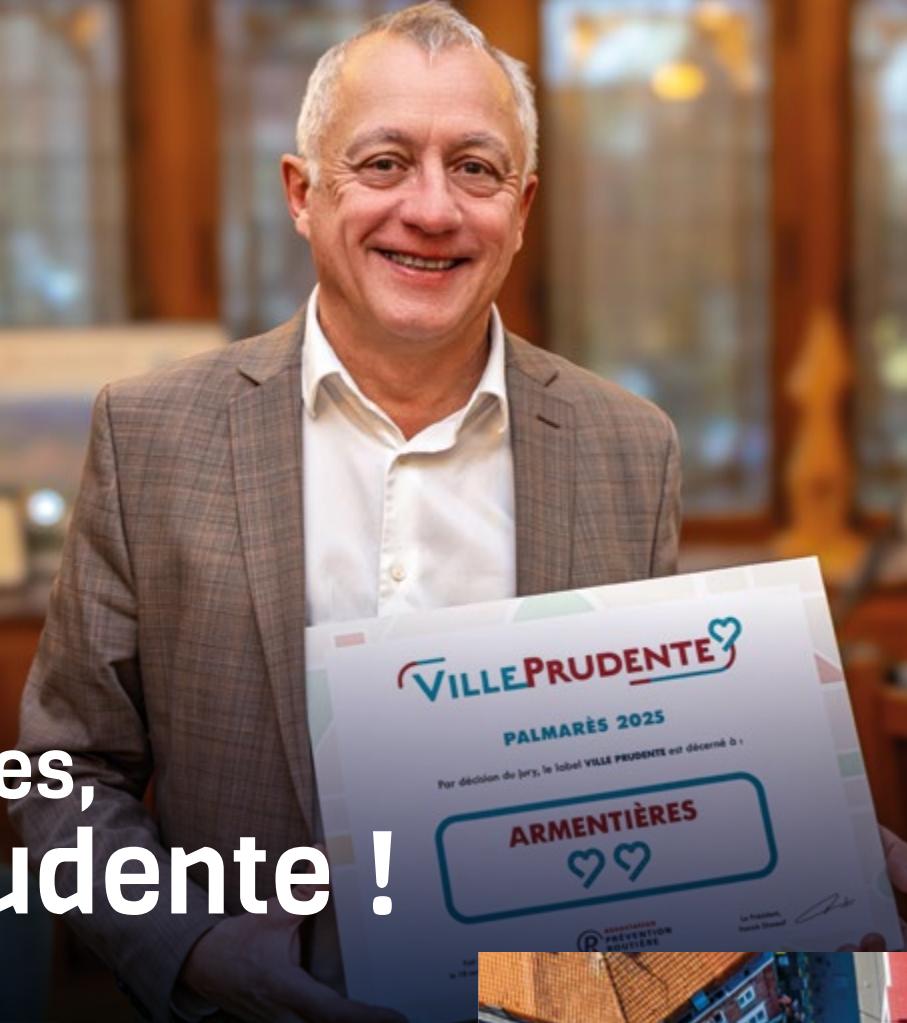
Le label « *Ville prudente* », décerné par l'association de prévention routière, est une fierté pour la municipalité qui voit ainsi saluées ses actions concrètes menées pour apaiser la circulation, protéger les usagers et encourager les mobilités douces.

Depuis plusieurs années, la Ville multiplie les initiatives pour rendre l'espace public plus sûr : réaménagements des routes, création de zones limitées à 30 km/h, renforcement des cheminements piétons, des pistes cyclables et sensibilisation des enfants et adolescents aux bons comportements. Autant de mesures qui contribuent à réduire les risques d'accident et à favoriser un partage plus serein de la route entre conducteurs, cyclistes et piétons.

PDISS : UN LEVIER ESSENTIEL POUR UNE MOBILITÉ PLUS PRUDENTE

Depuis 2023, la Ville travaille également sur un projet global de mobilité visant à renforcer les déplacements actifs et l'usage des transports collectifs. Au cœur du territoire, le campus urbain qui rassemble plus de 4 000 lycéens, ainsi que deux collèges et un institut en soins infirmiers, génère d'importants flux de circulation. Le manque d'aménagements cyclables, la congestion routière et les difficultés de stationnement en font un secteur stratégique à repenser.

Mis en place par la Ville, le plan de Déplacement Inter-Etablissements Scolaires (PDISS) consiste à proposer des solutions durables et des actions améliorant la sécurité et la fluidité des déplacements autour du campus.



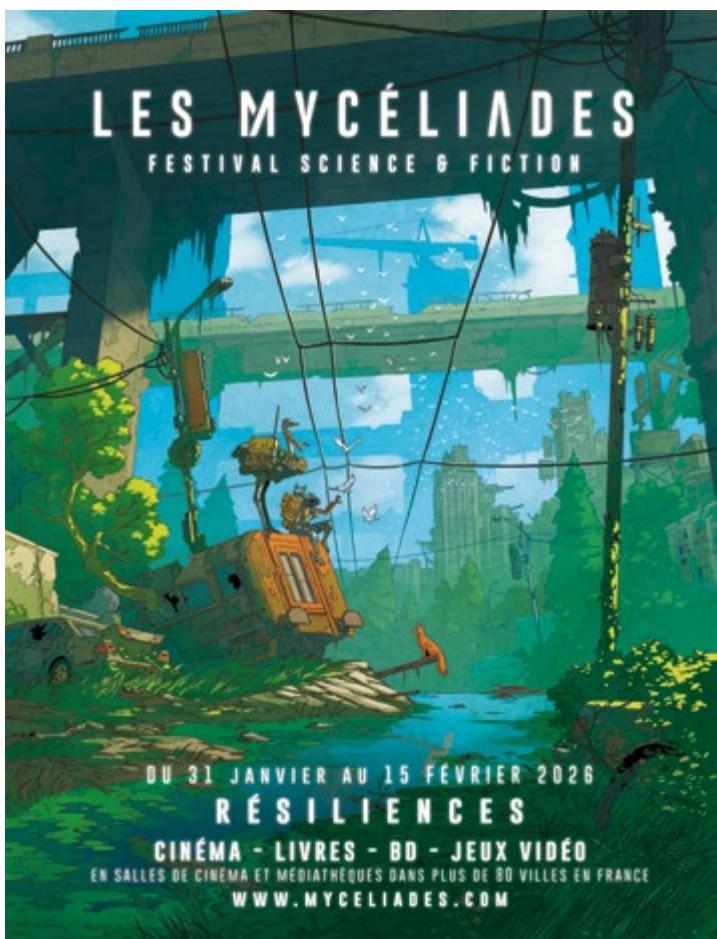
ZOOM SUR LABELS VILLE !

Notre ville se distingue par un ensemble remarquable de labels qui témoignent de son dynamisme et de ses engagements. Notre beffroi, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, rappelle la richesse de son histoire. La ville brille également grâce à son soutien aux initiatives culturelles avec *lille3000*, et son accompagnement des jeunes via le label *Point Information Jeunesse*.

Attentive aux solidarités, Armentières est reconnue *Ville Aidante France Alzheimer* et Ville ambassadrice du don d'organes, affirmant ainsi ses valeurs d'entraide et de prévention. Côté sport et mobilités, elle affiche fièrement ses distinctions « *Ville active et sportive* » et « *Ville à vélo* ». Elle encourage aussi une alimentation de proximité dans ses restaurants scolaires grâce au label « *Ici, je mange local* ».

Enfin, son engagement pour un cadre de vie agréable est salué par les 3 fleurs du label Villes et villages fleuris. Autant de reconnaissances qui illustrent une ville vivante, responsable.

Les Mycéliades : récits de résiliences



Du 31 janvier au 15 février, Armentières accueille la 4^e édition du festival de science-fictions « Les Mycéliades ».

Le cinéma *Les Lumières* et la Médiathèque *l'Albatros* s'associent pour accueillir la nouvelle édition du festival culturel des Mycéliades mêlant projections, rencontres et expositions. Entre le train fou de *Snowpiercer*, la course haletante de *Dernier train pour Busan*, les créatures envoûtantes de *Only Lovers Left Alive* et l'épopée écologique de *Nausicaä*, chaque séance promet un souffle d'aventure.

Linguisticae, YouTubeur linguiste et vulgarisateur réunissant près de 500 000 abonné(e)s, viendra dynamiter nos idées reçues en décortiquant le langage de la résilience, tandis que la naturaliste, Marie Treibert, apportera un éclairage vivant et engagé sur nos liens au monde naturel.

FL RADIO AU CŒUR DU FESTIVAL

Du 10 au 14 février, FL radio installera son studio au sein de la Médiathèque pour capter l'effervescence du festival. Interviews, déambulations sonores, débats et rencontres seront réalisés en public. Une rédaction éphémère, composée de jeunes de l'école de la 2^e chance, couvrira l'événement aux côtés des journalistes de la radio. L'occasion pour eux de découvrir les coulisses de la création médiatique et de faire entendre des voix nouvelles.

EXPOSITIONS : CHANGER DE POINT DE VUE

Le collectif *les Yeux d'Argos* déploiera deux expositions au sein de l'Albatros. *Fabularbre* invite à percevoir l'énergie silencieuse des arbres, tandis que *Zoscope* propose une exploration interactive du monde à travers le regard animal. Ateliers d'écriture et moments créatifs prolongent l'expérience. Les expositions sont en accès libres aux horaires d'ouvertures de la Médiathèque. •

→ Programme complet à retrouver sur www.ville-armentieres.fr

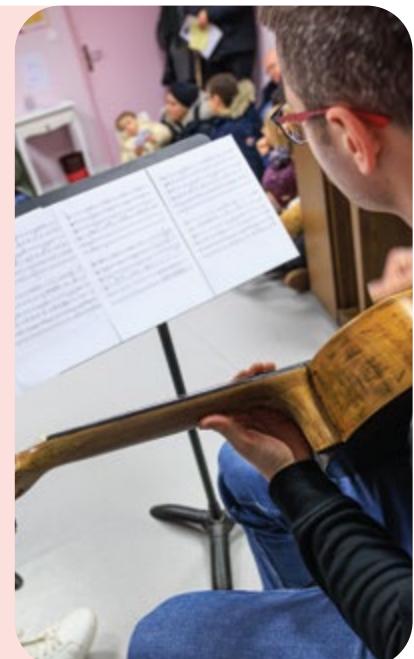
NUIT DES CONSERVATOIRES

La musique en fête !

Après le succès de sa première édition, la Nuit des conservatoires revient à Armentières le vendredi 30 janvier, de 18h30 à 22h. Le temps d'une soirée, l'école municipale de musique ouvre grand ses portes et invite le public à découvrir la richesse de son enseignement artistique dans une ambiance festive !

Au programme : ateliers ludiques, présentation des différentes classes, initiations aux pratiques musicales et artistiques, mais aussi des projets croisés réunissant élèves et enseignants de disciplines différentes : « ces temps de rencontre permettent de mettre en lumière la diversité des pratiques, l'esprit d'expérimentation et la créativité qui animent notre école de musique. Bien au-delà des apprentissages, c'est un lieu accessible à toutes et tous pour s'amuser musicalement » souligne Sandrine Pinto, directrice de l'école de musique.

Pensée comme un moment de partage et de découverte, cette soirée festive s'adresse aussi bien aux curieux qu'aux passionnés, aux familles comme aux futurs élèves. Une invitation à explorer, écouter, essayer... et à célébrer ensemble la vitalité artistique de la Ville ! •



Le pont de l'Attargette... d'hier à aujourd'hui

Alors que les travaux du nouveau pont de l'Attargette se sont finalisés, de nombreux habitants ont partagé avec nous leurs souvenirs... Unique lien entre les deux rives pendant des décennies, il a traversé les grandes (r)évolutions de la ville et ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire.



I. Au commencement

Au XIX^e siècle, Armentières connaît de fréquentes inondations dues au cours central de la Lys. Pour y remédier, la Ville lance en 1873 la création d'un canal de dérivation destiné à désengorger le centre.

Achevée en 1878, cette transformation donne naissance au quartier île de Flandre. C'est à ce moment que le pont de l'Attargette est construit, assurant le franchissement du nouveau bras de la Lys et la continuité entre les rives.



Les dates clés



1637

Premières traces dans les archives d'un pont double

1803

1833
Le nom de l'Attargette apparaît, il s'agit d'un cabaret très fréquenté situé juste après le pont

1850

Destruction de la porte de Flandre issue de la Ville fortifiée, nécessité d'un moyen de passage entre les 2 rives

1868

Décret impérial annonçant la mise en place d'un pont

1878

Première construction du Pont de l'Attargette

1900

Construction d'un tramway reliant la gare au Bizet

15 oct. 1914

Les Allemands dynamitent le pont

mars 1915

Construction d'un pont provisoire



II. Un pont stratégiquement précieux

Inauguré en 1878, le pont occupe immédiatement une place stratégique, notamment durant les conflits. Plusieurs fois détruit et reconstruit pendant la Première Guerre mondiale, il retrouve

une structure pérenne en 1921, dans le vaste chantier de reconstruction d'une ville meurtrie. Ces épisodes marquent durablement la réflexion autour des franchissements de la Lys.

III. Les évolutions au XX^e siècle

Entre 1952 et 1958, un nouveau canal de dérivation est creusé, entraînant la construction en 1955 d'un nouvel ouvrage de l'Attargette, mieux adapté au tracé hydraulique. Jusqu'en 1971, date de la construction du pont de l'*Île de Flandre*, il demeure le principal axe routier entre les deux rives et accompagne l'évolution urbaine et industrielle du secteur.

IV. Une structure vieillissante

Avec le temps, la structure béton du pont s'est dégradée, au point d'interdire le passage des bus et des véhicules de plus de 3,5 tonnes en 2008. Les trottoirs étroits et l'accès difficile des piétons et cyclistes ont rendu indispensable un projet de reconstruction moderne, sécurisé et adapté aux mobilités actuelles. L'enjeu était d'autant plus important que ce franchissement reste un axe structurant de la ville.

V. Un nouveau pont

Le 30 juin 2023, le maire honoraire, Bernard Haesbroeck, convainc la Métropole Européenne de Lille, qui lance la reconstruction du pont de l'Attargette et du pont des Canotiers. L'opération vise à accueillir bus et véhicules lourds, sécuriser les mobilités douces grâce à des trottoirs élargis

et des pistes cyclables, améliorer la circulation entre quartiers et renforcer la végétalisation des berges. Les travaux débutent en décembre 2023 et l'installation du nouveau pont, en avril 2025, constitue une étape majeure dans la reconfiguration du lien entre les deux rives.

| | | | | | | |
|--------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| mai 1916 | 1921 | 5 mai 1940 | 5 sept. 1944 | 1955 | 2008 | 2025 |
| Pont abîmé par les canonnades mais réparé avec du bois | Reconstruction du pont | Destruction du pont durant la 2 ^{nde} guerre, reconstruction d'un pont de fortune | Destruction du pont de fortune par les Allemands | Reconstruction du pont | Pont vieillissant, fermeture de son accès aux bus et poids lourds | Destruction du pont et inauguration du pont moderne |



"Ce pont il a toujours été essentiel"

Pendant plusieurs mois, le chantier du pont de l'Attargette a marqué le quotidien des riverains. Parmi eux, Jean-François Farrugia, 54 ans (notre photo), Armentiérois de toujours et passionné d'histoire locale, en est devenu une figure familière.

Je venais presque tous les jours, pour comprendre », explique cet ancien salarié de Beck-Crespel, attentif aux matériaux, aux techniques et à l'implantation du nouvel ouvrage. Chaque détail lui rappelle l'histoire du site.

Pour lui, le pont est indispensable : « sans lui, on coupe la ville en deux ». Grâce aux archives municipales, il a retracé les anciens tracés de la Lys, l'emplacement

du pont d'origine et l'évolution du quartier, des fortifications aux transformations urbaines récentes. Plans et photos sont soigneusement classés dans un dossier qu'il a constitué au fil des années.

La reconstruction symbolise l'évolution de la ville : « les techniques changent, mais il faut garder la mémoire. » En échangeant avec ouvriers et habitants, Jean-François fait du pont un lieu de transmission, fidèle à son rôle de lien autant entre les rives que les générations.

"On a grandi avec ce pont!"

Né en 1975, Stéphane Tramcourt a passé son enfance et son adolescence à Armentières, à deux pas du pont de l'Attargette. Jusqu'au début des années 1990, ce lieu a été le théâtre de souvenirs indélébiles : « on a fait les 400 coups sur ce pont et en dessous », sourit-il, évoquant les baignades dans la Lys, les jeux improvisés et les longues journées passées entre copains.

À l'époque, le quartier était bien différent : anciennes usines, jardins ouvriers, fête foraine sur le parking, cafés de quartier animés : « tout a complètement changé », constate Stéphane, aujourd'hui installé à la Chapelle d'Armentières. Repasser sur le pont après sa réouverture a été une surprise : « on ne reconnaît plus rien. Même l'accès a changé, ça fait drôle. »



S'il admet que la reconstruction était devenue nécessaire, Stéphane confie un pincement au cœur en voyant disparaître l'ancien ouvrage : « c'est une partie de notre jeunesse qui s'en va. » Pour lui, le pont reste bien plus qu'un axe de circulation : un repère, chargé de mémoire, témoin d'un quartier en perpétuelle transformation.

LE PONT DE L'ATTARGETTE

Théâtre d'un destin romanesque



Armentières, le pont de l'Attargette n'est pas seulement un ouvrage emblématique : il est aussi un lieu de littérature. Alexandre Dumas y situe, en effet, l'un des épisodes marquants de son célèbre roman *Les Trois Mousquetaires*, publié en 1844 et inspiré de faits historiques.

Dans ce récit mêlant personnages réels et figures de fiction, Milady de Winter, née Anne de Breuil, incarne l'antagoniste redoutable. Agente du cardinal de Richelieu, elle agit dans l'ombre contre la reine Anne d'Autriche et devient l'ennemie jurée de d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis. C'est notamment elle qui dérobe les célèbres ferrets de diamants offerts par la reine au duc de Buckingham, déclenchant l'une des intrigues les plus célèbres du roman.

Traquée par les mousquetaires après sa fuite, Milady de Winter trouve refuge dans le nord de la France. Dumas situe son arrestation et son exécution près d'Armentières, aux abords de la Lys et du pont de l'Attargette. Son corps est alors jeté dans la rivière, scellant le destin tragique de ce personnage fascinant.

Ce lien entre la ville et la fiction a récemment été ravivé par la romancière Adélaïde de Clermont-Tonnerre, qui consacre à Milady le roman *Je voulais vivre*. Elle y dresse le portrait d'une femme libre et rebelle, en lutte contre les contraintes imposées par son époque : « *Oui, Milady était une femme dangereuse, mais dangereuse pour qui l'offensait.* » Du chantier d'aujourd'hui aux pages des grands romans, le pont de l'Attargette continue ainsi de traverser le temps autant que les imaginaires...



Élections municipales : ce qu'il faut savoir avant d'aller voter

À l'approche des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars prochains, il est essentiel de vérifier que vous êtes bien inscrit·e sur les listes électorales. Démarches, délais, pièces à fournir : voici tout ce qu'il faut savoir pour voter en toute sérénité.

1 Inscriptions

Date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 6 février 2026.



Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou les personnes ayant acquis la nationalité française sont inscrites d'office sur les listes électorales. Il leur est néanmoins conseillé de vérifier leur commune d'inscription avant le 6 février. Les électeurs ayant déménagé dans Armentières sont invités à se présenter en mairie pour signaler leur changement d'adresse afin d'être inscrits dans le bureau de vote le plus proche de leur domicile.



Ouverture des bureaux de votes de 8h à 18h



Les documents obligatoires pour voter

Pour voter, il est obligatoire de présenter un titre d'identité en même temps que la carte électorale.

Les pièces d'identité acceptées dans nos bureaux :

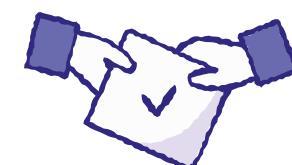
- carte d'identité nationale ou passeport (en cours de validité ou périmé),
- carte vitale avec photo,
- carte du combattant,
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- carte de famille nombreuse avec photogra-

phie délivrée par la SNCF,

- permis de conduire ou permis de chasse avec photographie,
- livret de circulation en cours de validité.

Pour les ressortissants de l'UE :

- passeport,
- titre de séjour,
- autres documents officiels avec photo.

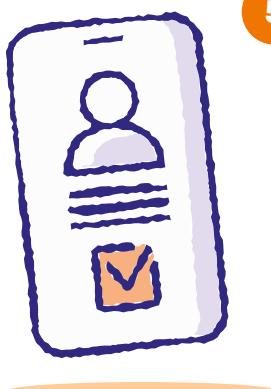


4 Le vote par procuration

Vous serez absent·e ou empêché·e pour des raisons professionnelles ou d'obligations de formation, de santé, les dimanches 15 et 22 mars 2026 ?

Vous pouvez donner procuration à une personne de confiance :

- Mandataire : n'importe quel électeur, inscrit ou non dans la commune.
- Infos nécessaires sur le mandataire : nom, prénom(s), date de naissance, adresse, numéro national d'électeur.
- La procuration est gratuite.



5 Établir une procuration

Dès aujourd'hui, les procurations peuvent être établies :

- sur le formulaire disponible en ligne sur le site service-public.fr,
- sur le formulaire disponible dans les commissariats, gendarmeries, consulats, ambassades ou tribunaux d'instance.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire cerfa 14952-03 de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer sur 2 feuillets (pas en recto-verso) et l'apporter personnellement à une autorité habilitée (commissariats, gendarmeries, consulats ou tribunaux) munie d'une pièce d'identité.

La nouveauté : les électeurs.trices qui ont validé leur identité numérique en mairie peuvent désormais valider leur procuration en ligne.

N'oubliez pas de prévenir votre mandataire de l'établissement de cette procuration. Celui-ci ne peut disposer de plus de 2 procurations dont une seule établie en France.

Des questions ?

Concernant les procurations au commissariat : vous pouvez les joindre au 03 20 17 23 23.

Pour toute autre information le Service état civil se tient à votre disposition : etatcivil@ville-armentieres.fr ou 03 61 76 21 21. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 8h30 à 12h.



Les Canailloux s'agrandissent pour mieux accueillir les tout-petits

Installé au cœur du quartier Salengro, le multi-accueil municipal les Canailloux entame une nouvelle phase de modernisation. À la clé : davantage de places, des locaux repensés et des conditions d'accueil renforcées.

Implanté au sein du quartier Salengro et plus précisément de la Maison parents-enfants, le multi-accueil les Canailloux propose un environnement proche du cocon familial : espaces d'éveil, lits confortables, cuisine dédiée, salle de change et vaste jardin pour jouer et s'épanouir. Encadrés par quatre agents municipaux diplômés, sous la direction de Delphine Labis, les enfants de 2 mois à 3 ans y découvrent aussi un premier lieu de socialisation qui les prépare en douceur à la séparation avant l'entrée à l'école.

Davantage de places pour les familles

Le départ des deux partenaires occupant auparavant les locaux annexes a permis à la Ville d'envisager une montée en capacité d'accueil importante : le multi-accueil passera ainsi de 10

à 18 places dès sa réouverture. Deux postes supplémentaires seront créés, l'un pour renforcer l'encadrement, l'autre pour l'entretien.

Des travaux pour un meilleur confort

Ces travaux visent à adapter le bâtiment aux nouvelles exigences du service. L'isolation sera entièrement refaite pour améliorer le confort thermique et la performance énergétique du site. Les salles de bain et vestiaires seront conçus sur mesure pour répondre aux besoins des tout-petits et faciliter le travail des équipes. Un éclairage à intensité variable sera installé, permettant un environnement apaisant et adapté aux rythmes des enfants. •



SORTIES CULTURELLES

L'éveil culturel hors des murs de la Crèche

À la Crèche municipale Janine Folens, on ne s'arrête pas à l'éveil du quotidien des bébés... On cherche à stimuler tous leurs sens en proposant des sorties culturelles qui nourrissent leur curiosité.

De façon régulière, Suzanne Behague, puéricultrice de la Crèche municipale, propose aux familles des rendez-vous culturels pour éveiller les bébés aux différents milieux artistiques : « nous nous rendons au musée, à l'opéra ou tout autre lieu culturel pour vivre des moments privilégiés permettant aux tout-petits de faire leurs premières découvertes en dehors du cadre de la Crèche, dans un environnement rassurant et adapté » souligne Suzanne.

Ouvertes à tous les parents de jeunes enfants, ces sorties offrent une belle occasion de capter l'attention des plus petits, d'animer leurs sens et de les familiariser en douceur avec le monde culturel qui les entoure...

→ Vous souhaitez participer à l'une de ces sorties ? Contactez la crèche au 03 61 76 06 21.



Entièrement restauré pour son centenaire,

le Monument aux Morts d'Armentières se présente aujourd'hui dans toute la force de ce qu'il incarne : le souvenir, le sacrifice et l'unité.



f x @ □ □
ARMENTIERES.fr

LES ACPG 1914-1918 D'ARMENTIERES
AUX MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918

LES ANCIENS MARINS A LEURS CAMARADES DISPARUS

La Légion étrangère à ses morts

Legio Patria Nostra

LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ARMENTIEROISES A LEURS CAMARADES MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

LA FNACA D'ARMENTIERES A SES CAMARADES TOMBÉS EN AFN

LES HOSPITALISÉS DE L'HOSPICE GÉNÉRAL D'ARMENTIERES AUX VICTIMES DE LA GUERRE 1914-1918

